

Réf: Dossier 324833

Avis de constitution

SOCIETE « BARAKA STUDIO »

Siège ABIDJAN COMMUNE COCODY 2 PLATEAUX
ANGRE CARREFOUR BATIM NON LOIN DE LA PHARMACIE
FONDASSO, LOT : 3652, ILOT : 366 AB BAOULE., Lot 3652,
Ilot 366 AB BAOULE

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 27 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BARAKA STUDIO »

Objet : CREATION DE JEUX-VIDEO ET FILM D'ANIMATION .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE COCODY 2 PLATEAUX
ANGRE CARREFOUR BATIM NON LOIN DE LA PHARMACIE
FONDASSO, LOT : 3652, ILOT : 366 AB BAOULE., Lot 3652,
Ilot 366 AB BAOULE

Dirigeant(s) M OCHO STEPHANE MALICK ATTIEGOUAN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06626 du 04/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40597/GTCA/RC/2024 du 04/07/2024

